

... instrument de ratification... la date de la signature en son nom, à moins que cette date ne soit reconnue d'une manière expresse de ratification... au Gouvernement à la date du dépôt...

Article V

Après le 1er mai 1948, le présent Protocole sera ouvert à l'adhésion de tout Gouvernement... Chaque adhésion sera notifiée par écrit au Gouvernement... Les adhésions notifiées avant ou à la date de l'entrée en vigueur du présent Protocole deviendront effectives à partir de cette date... Les adhésions notifiées à une date ultérieure au présent Protocole deviendront effectives à l'égard du Gouvernement à partir de la réception de la notification d'adhésion.

Les ratifications, adhésions ou acceptations ont signé les textes anglais et français du présent Protocole, les deux versions faisant également loi, à la condition que les ratifications, adhésions ou acceptations respectives en un seul exemplaire soient déposées aux archives du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique... Les copies certifiées conformes seront fournies par le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique à chaque Gouvernement signataire et adhérent et à la demande des Gouvernements parties à la présente Convention de 1933.

Done at Washington this 11th day of April, 1948.

For New Zealand:	April 28, 1948
For Belgium:	April 24, 1948
	April 25, 1948
	April 26, 1948
For Great Britain:	April 28, 1948
For the United States of America:	April 30, 1948
For Canada:	April 30, 1948
For France:	April 30, 1948
For Luxembourg:	April 30, 1948
For Norway:	April 30, 1948
For Australia:	April 30, 1948
For the Netherlands:	April 30, 1948
For Denmark:	April 30, 1948
For Finland:	April 30, 1948